

Légation  
474/72  
SUISSE.

Paris, le 24 Décembre 1873

N° 3440

En Circulation

25.XII.73

Monsieur le Président

Tres honores Messieurs

Vous recevrez, en même temps que la présente lettre, le compte-rendu sténographique de la discussion d'hier sur la question monétaire à l'assemblée Nationale. Comme Vous le savez par le télégramme que j'ai eu l'honneur de Vous adresser Dimanche, M<sup>r</sup> de Soubeyran avait demandé Samedi que le gouvernement ne désignât aucun commissaire à la conférence du 8 Janvier sans que l'assemblée eût été appelée à se prononcer. — Le sous Secrétaire d'Etat aux Finances accepta le débat pour le surlendemain, & lundi la discussion fut encore renvoyée d'un jour.

En parcourant le compte rendu de la séance d'hier, Vous remarquerez que M<sup>r</sup> Magne n'a pas répondu à la question posée qui

au haut Conseil Fédéral  
Berne



lui était posée. Il l'a évitée en amouenant à M<sup>e</sup> de Soubeyran qu'il le choisissait comme l'un des commissaires. Quant au but de la conférence, M<sup>e</sup> Magne l'a formulé à peu près exactement dans les termes de la note suivante du 5 Novembre : "La conférence aura pour mission d'envisager  
 " le danger qui nous menace, d'en déterminer les causes, et de chercher,  
 " avec les co-signataires de la Convention, quels sont les remèdes qu'on  
 " peut y appliquer en commun.

Toutefois cette discussion, dans son ensemble, laisse évidemment,  
 l'impression que les partisans du double étalon sont plutôt en majorité  
 à l'assemblée, & que M<sup>e</sup> Magne est toujours sous l'influence de la  
 " haute-banque" française.

M<sup>e</sup> Parieu, que j'ai vu ce matin, et dont M<sup>e</sup> Delcayez m'a  
 annoncé la nomination comme commissaire français, ne partage pas  
 entièrement cette impression défavorable. Il a l'espoir que la Belgique  
 n'insistera pas pour empêcher la conférence de discuter la question de  
 l'étalon. La chambre de commerce de Bruxelles, à l'unanimité moins une

voix, soit jointe à la Chambre d'Anvers, y a demandé que des instructions soient données aux commissaires belges dans le sens de l'adoption de l'échalon unique d'or. M. Malou, dans un récent discours au Sénat, ne s'est plus montré auffr' opposé à l'échalon unique d'or. — La chambre de commerce de Lyon a adressé au gouvernement français une petition dans le même sens. — Quant à la personne de M<sup>e</sup> de Soubeyran, c'est un de ces financiers enrichis qui croient que tout doit céder devant leur volonté. Comme il n'a aucune notion du côté scientifique de la question, M<sup>e</sup> de Parieu est d'avis qu'il lui sera facile, avec le concours de M<sup>e</sup> Feer-Herzog, de tenir tête au délégué du Ministre des Finances.

Toute la question est donc de savoir si, après le débat d'hier, le due décret maintiendra M<sup>e</sup> de Parieu comme délégué du ministère des affaires étrangères à la Conférence, & s'il ne se laissera pas intimider par les tentatives hostiles de la Banque.

D'après ce que M<sup>e</sup> Jäger-chenil m'a dit aujourd'hui, il n'y a pas lieu de douter du maintien de M<sup>e</sup> de Parieu comme commissaire français,

*Mme Jägerschmidt*

*Bundesrat vom 26. Ily*

*6970*

*1871*

Mais M<sup>r</sup> Jägerschmidt envisage que les délégués français soient très réservés sur la question de l'étalement unique d'or, dont il est personnellement partisan, mais qu'il craindrait d'être obligé soit de combattre, soit tout au moins de laisser de côté dans le discuter.

Quant aux dispositions de l'Italie, M<sup>r</sup> Jägerschmidt croit savoir qu'elles tendraient plutôt au maintien du double étalon, d'après ce que M<sup>r</sup> Nigray aurait dit dimanche dernier dans une conversation privée. Les délégations italiennes ne sont pas encore connues, en sorte que cette nouvelle mérite encore confirmation.

Agitez, Monsieur le Président, très honorés messieurs, les assurances de ma plus haute considération

*Hardy*

~~Il est difficile de donner une réponse à ce sujet sans connaître les intentions des autres délégations. Il est probable que les délégations allemande et française se prononceront pour un état d'union douanière et commerciale, mais il sera nécessaire de prendre des mesures pour éviter que ce système ne devienne préjudiciable à nos intérêts commerciaux. Il est également important de veiller à ce que les droits douaniers soient équilibrés et justes pour tous les pays membres.~~